

17 sep 2018 -19:36

## Le nombre de signalements liés aux discriminations envers les femmes et les hommes toujours en hausse en 2017

Le nombre de signalements adressés à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a particulièrement augmenté en 2017 : plus de 34 % par rapport à 2016, plus de 59 % par rapport à 2015 ; soit 736 signalements, parmi lesquels 315 demandes d'informations, 295 plaintes et 126 communications. La tendance à la hausse des dernières années continue de se confirmer, alors que les ressources dont dispose l'Institut n'augmentent pas, ce qui engendre une certaine pression.

*« Depuis 15 ans, l'Institut travaille à éliminer toute forme de discriminations de genre afin de garantir l'égalité entre tous les êtres humains quel que soit leur genre, leur identité de genre ou leur expression de genre. Chaque année, le nombre de signalements augmente, et cela va de pair avec une plus grande conscientisation mais aussi médiatisation des comportements sexistes. Tant les femmes que les hommes n'acceptent plus d'être la cible de comportements dégradants ou injustes en raison de leur sexe et font valoir leurs droits. La responsabilité pour arriver à une société où le sexisme et les inégalités de genre n'auront plus leur place n'est pas seulement celle des victimes mais aussi celle de la société dans son ensemble. Tout le monde doit en assumer la responsabilité. »* déclare Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

### Les chiffres 2017

En 2017, l'Institut constate une augmentation marquante des signalements relatifs au harcèlement, au harcèlement sexuel et au sexisme par rapport à 2016. L'Institut a reçu près de six fois plus de signalements de « harcèlement sexuel » en 2017 et presque trois fois plus de signalements relatifs au sexisme. Les signalements concernant le harcèlement ont augmenté de 57 %. Il s'agit principalement de cas où des personnes sont harcelées sur leur lieu de travail en raison de leur sexe, de leur grossesse ou de leur identité transgenre. L'Institut observe à nouveau que la dénonciation de ce type de comportement dépend fortement de l'attention portée par les médias et la société. Parmi les signalements relatifs au sexisme (18%), 41 % portaient sur la Loi-Sexisme, les autres concernaient des stéréotypes de genre ou des formes de sexisme qui ne sont pas couverts par cette loi. Au vu des signalements, le cadre légal, y compris la Loi Sexisme, doit encore gagner en notoriété auprès du public et des services de police et judiciaires afin qu'elle soit utilisée à son plein potentiel et qu'elle contribue à changer les mentalités et les comportements.

Les femmes sont les principales notifiantes et victimes de discrimination : en 2017, plus de la moitié des signalements (53 %) ont été introduits par des femmes, un peu plus d'un quart par des hommes (26 %). Le reste des signalements ont été introduits par des organisations. Le domaine dans lequel les discriminations sont les plus présentes est encore le milieu du travail. Plus d'un signalement sur cinq introduits auprès de l'Institut concernaient la grossesse et la maternité. Par rapport à 2016, ce nombre a doublé. Environ la moitié de ces signalements (43 %) ont été reçus au cours des trois derniers mois de l'année, ce qui correspond à la période de la campagne « Maman reste à bord ». Il est donc encore nécessaire de sensibiliser les femmes enceintes, désireuses de l'être ou ayant récemment accouché, à leurs droits.

L'ensemble du rapport d'activités 2017 de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est disponible sur son site internet à l'adresse suivante :

[https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/rapport\\_dactivites\\_2017](https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/rapport_dactivites_2017)

Contact presse

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Caroline Loret-Vanderlinden

Véronique de Baets

E-mail: [caroline.loretvanderlinden@iefh.belgique.be](mailto:caroline.loretvanderlinden@iefh.belgique.be)

Tél. : +32 2 233 45 21

<http://igvm-iefh.belgium.be>

*Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale indépendante qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés.*

*Toute personne, victime ou témoin de discrimination fondée sur le sexe, peut s'informer sur ses droits ou déposer plainte gratuitement et en toute confidentialité auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes via le numéro vert 0800/12.800 ou via son site internet <http://igvm-iefh.belgium.be>.*

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Rue Ernest Blerot 1

1070 Bruxelles

Belgique

+ 32 2 233 44 00

<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah

Contact de presse

+32 2 233 52 82

[komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be](mailto:komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be)

Liesbet Vanhollebeke

Experte en communication

+32 233 41 75

[liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be](mailto:liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be)